

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse populaire
Desjardins Gracefield

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		1 478 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements		61 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(57) k\$	
• Autres éléments du résultat	73 k\$	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	45 k\$	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$	
Solde des excédents à répartir		1 539 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM		(280) k\$
• Ristourne	(288) k\$	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	44 k\$	
• Affectation au FADM	(36) k\$	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0 k\$
Affectation à la réserve générale		(1 260) k\$
Solde des excédents à répartir		0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	
Comptes		37 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	36 k\$
Fonds		3 k\$
Prêts et marges de crédit		64 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ³		
	23 \$/1 000 \$ de prime	61 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ³		
	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	15 k\$
RISTOURNE PRODUITS ³		
	Montant de 75 \$ ⁴	69 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ³		
	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	3 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	287 460 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	36 456 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.
L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.